

DÉPENDANCE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 19/05/2013 23:23

Un parent est très dépendant car consommateur depuis de l'âge de 16 ans environ et il a 47 ans. On a remarqué des troubles de la mémoire, des incohérences dans son langage, voire des affabulations. Il est devenu très agressif et sa consommation augmente bcp alors qu'il prétend consulter pour parvenir à arrêter. Ces troubles sont-ils réversibles s'il arrête. ? Dans son cas quelle prise en charge conviendrait (il est dans le déni) ? Quelle attitude adopter pour ses parents et proches. ?

Mise en ligne le 22/05/2013

Bonjour,

Les troubles que vous listez pourraient en partie être liés à une consommation abusive de cannabis mais en partie seulement. Le cannabis est connu pour provoquer chez certains fumeurs réguliers des troubles de la mémoire immédiate, des troubles de la concentration, des troubles de la motivation. Concernant les incohérences du discours et les affabulations, il est moins évident que cela soit directement imputable au cannabis. Quant à l'agressivité, le cannabis est plutôt connu pour calmer, apaiser, relaxer, mais il est possible qu'une personne habituée à ces effets se présente de manière plus agressive quand elle n'a pas consommé.

Nous ne sommes pas en mesure de vous dire si l'ensemble des troubles dont souffre votre proche disparaîtrait s'il arrêtait de fumer. Pour en avoir une idée il faudrait que votre parent consulte un médecin qui pourrait tenter d'identifier plus précisément l'origine de ces troubles et lui proposer, en fonction de cela, une thérapie adaptée.

Evidemment, tout ceci ne pourrait se mettre en place qu'à la condition que votre parent soit volontaire pour consulter, de la même manière qu'il devra être volontaire pour s'inscrire dans une démarche d'arrêt du cannabis.

Les lieux de consultations spécialisés dans l'accompagnement des fumeurs de cannabis proposent en général des prises en charge ambulatoires, c'est à dire sous forme de rendez-vous réguliers. L'accent est mis le plus souvent sur l'accompagnement psychologique dans la mesure où quand il y a dépendance au cannabis, elle se fonde principalement sur des raisons psychologiques, propres au parcours, à la personnalité du fumeur. Dans certaines situations et dans certains lieux de soins spécialisés, il peut être possible d'être hospitalisé pendant quelques jours pour amorcer l'arrêt du produit. Dans les deux cas, il n'existe aucune possibilité de contraindre un proche à s'engager dans une prise en charge.

Pour répondre à votre dernière question, il n'existe pas une attitude "toute faite" qui permettrait à votre proche d'assurément se remettre en question et/ou d'arrêter ses consommations. Comme nous l'évoquons plus haut, ce n'est certainement pas sans raison que cette personne consomme depuis tant d'années et de manière abusive. Peut-être pouvez-vous tenter de justement discuter avec lui de ce qui motive ses consommations, de ce qu'il y a "derrière", de ce qu'il recherche finalement dans les effets du cannabis. Arrêter une consommation va de paire avec le fait de tenter de résoudre ce pourquoi on a pu trouver "refuge" dans un produit.

Sachez que la plupart des lieux de consultations spécialisés proposent de recevoir les proches pour du soutien, des conseils. Notre ligne d'écoute téléphonique est également là pour ça, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.
